

Assemblée Générale d'installation

Mardi 18 mai 2021

Conseil de développement

Loire Angers

Christophe BECHU

Président de la Communauté urbaine **Angers Loire Métropole** et du Syndicat Mixte du **Pôle Métropolitain Loire Angers**

Marc SCHMITTER

Président de la Communauté de communes **Loire Layon Aubance** et Vice-Président du PMLA

Jean-Jacques GIRARD

Président de la Communauté de communes **Anjou Loir et Sarthe** et Vice-Président du PMLA

1/Le territoire du Conseil de développement

2/Le Conseil de développement

3/Questions

4/Les résultats de l'élection du Président

5/Le calendrier

The background features a repeating pattern of light blue and white geometric shapes, resembling a stylized honeycomb or a network of interconnected polygons. The shapes are irregular and angular, creating a complex, crystalline texture.

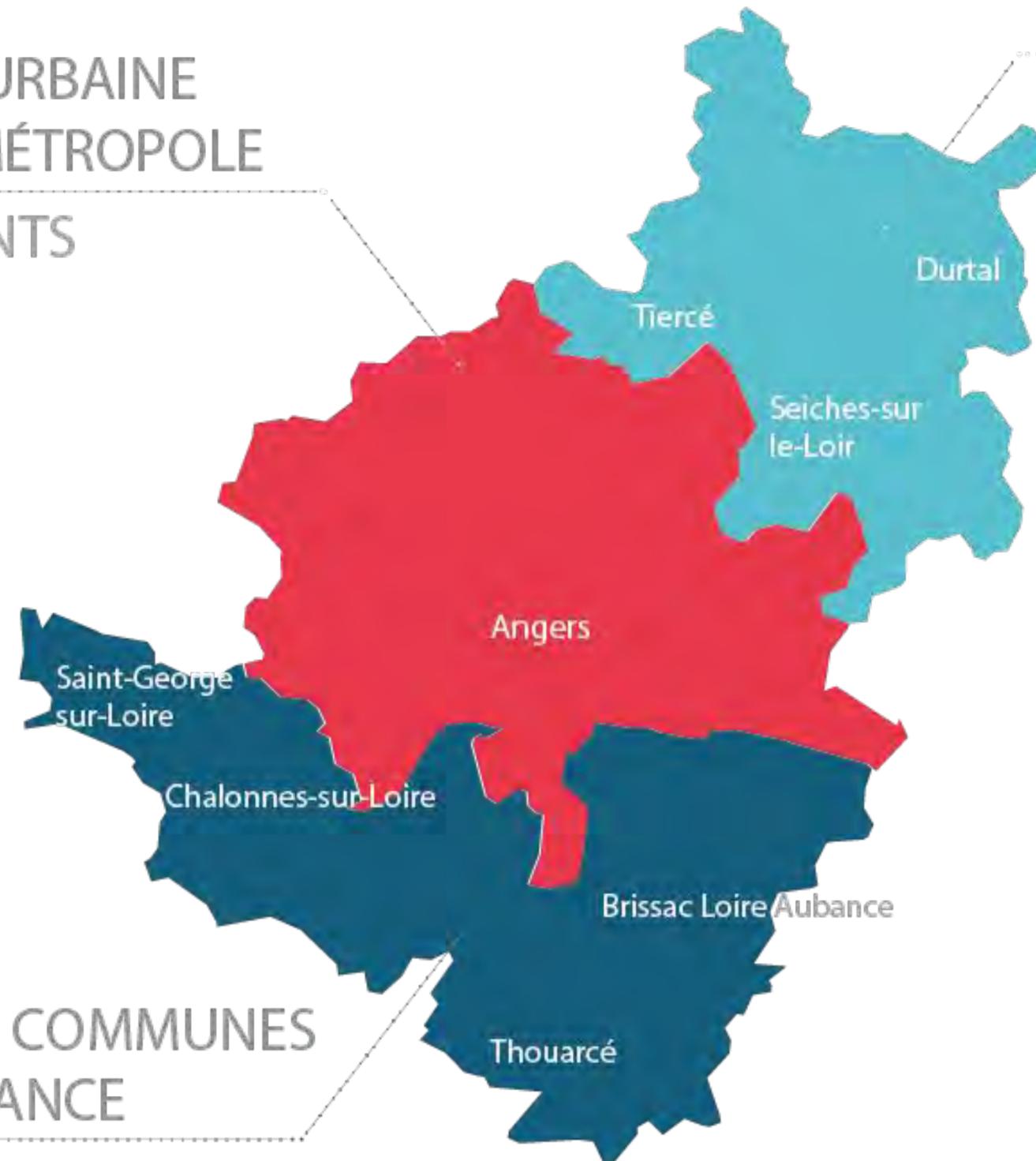
1/Le territoire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ANJOU LOIR ET SARTHE

27 873 HABITANTS

COMMUNAUTÉ URBAINE
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

299 476 HABITANTS



**POLE METROPOLITAIN
LOIRE ANGERS**

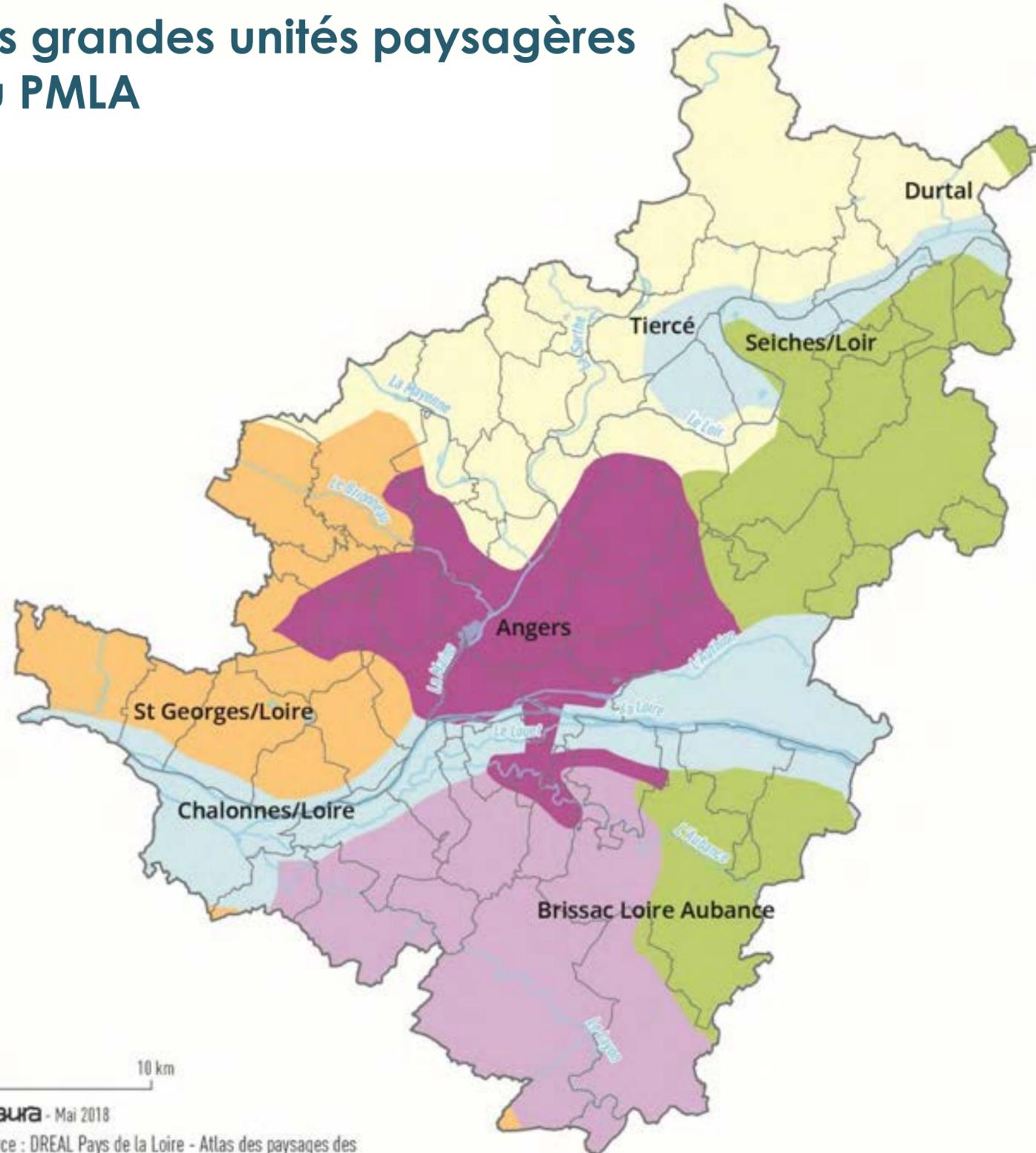
383 738 HABITANTS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIRE LAYON AUBANCE

56 389 HABITANTS

Spécificités paysagères et environnementales

Les grandes unités paysagères du PMLA



-  Paysage d'alternance entre forêts et cultures
-  Paysage de plateaux bocagers mixtes
-  Paysage de vallons bocagers
-  Paysage ligérien et de grandes vallées
-  Paysage urbain
-  Paysage viticole



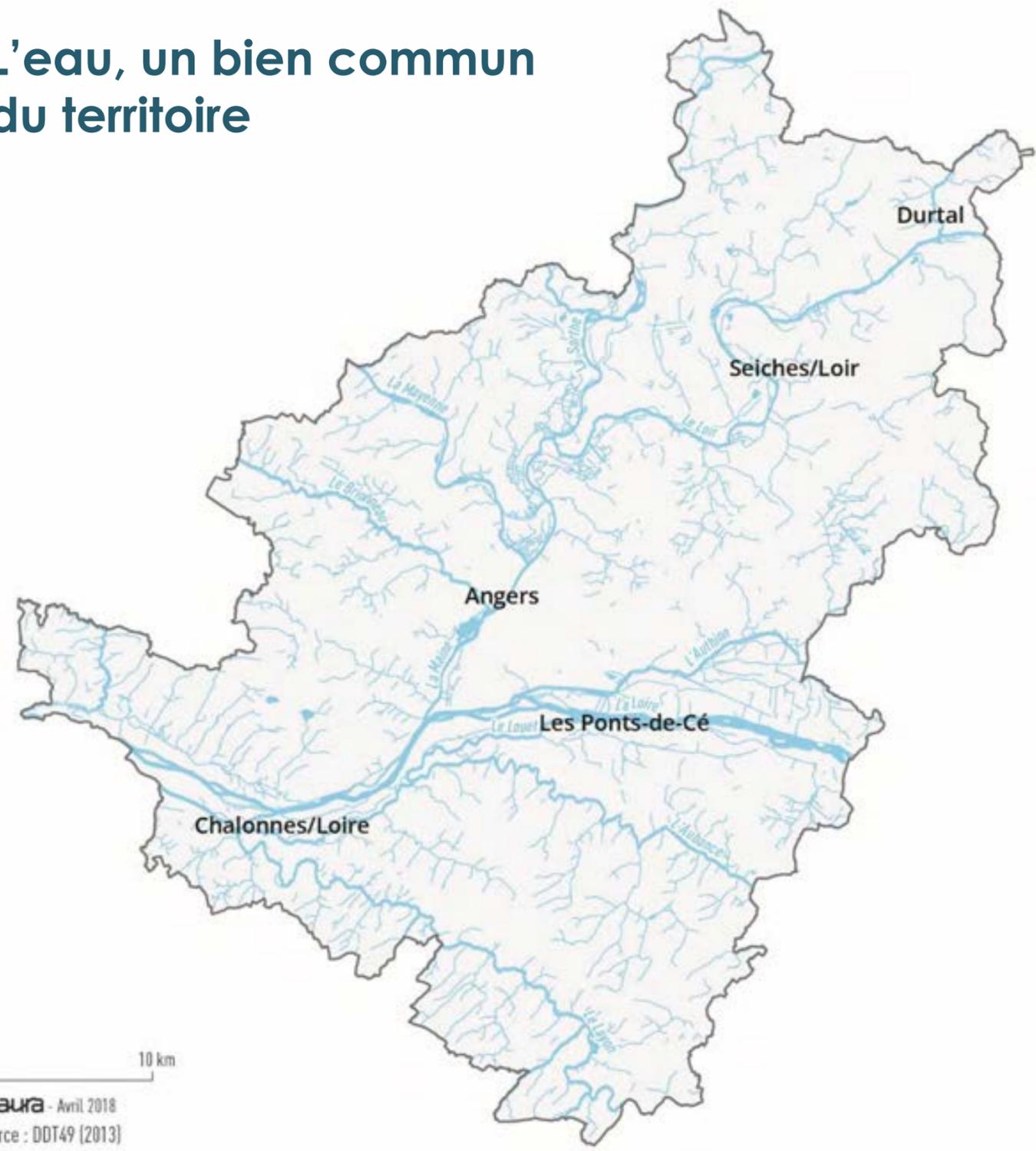
0 10 km

© aura - Mai 2018

Source : DREAL Pays de la Loire - Atlas des paysages des Pays de la Loire (2015)

Spécificités paysagères et environnementales

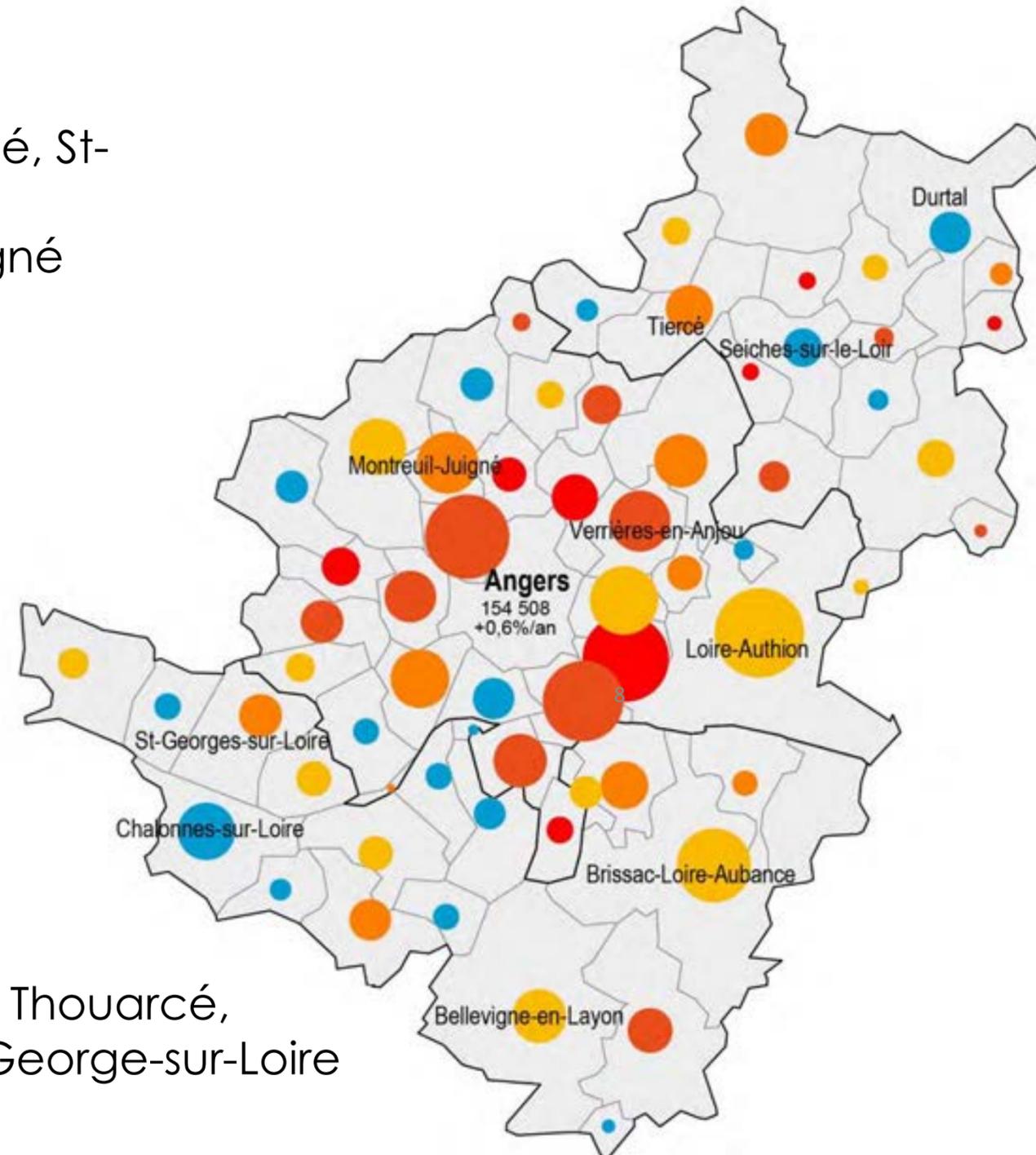
L'eau, un bien commun du territoire



Démographie : un territoire dynamique articulé autour d'un pôle centre et de polarités

Angers Loire Métropole :

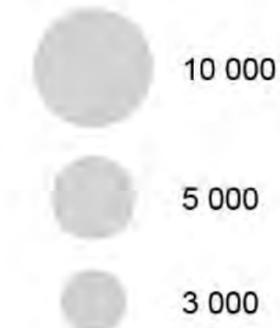
Un pôle centre : Angers
4 polarités : Montreuil-Juigné, St-Sylvain-d'Anjou, Brain-sur-l'Authion/Andard, Mûrs-Erigné



Anjou Loir et Sarthe :

3 polarités : Seiches-sur-le-Loir, Tiercé, Durtal

Nombre d'habitants en 2018



Evolution de la population 2013-2018 (%/an)



— Contours des EPCI du PMLA

0 10 km

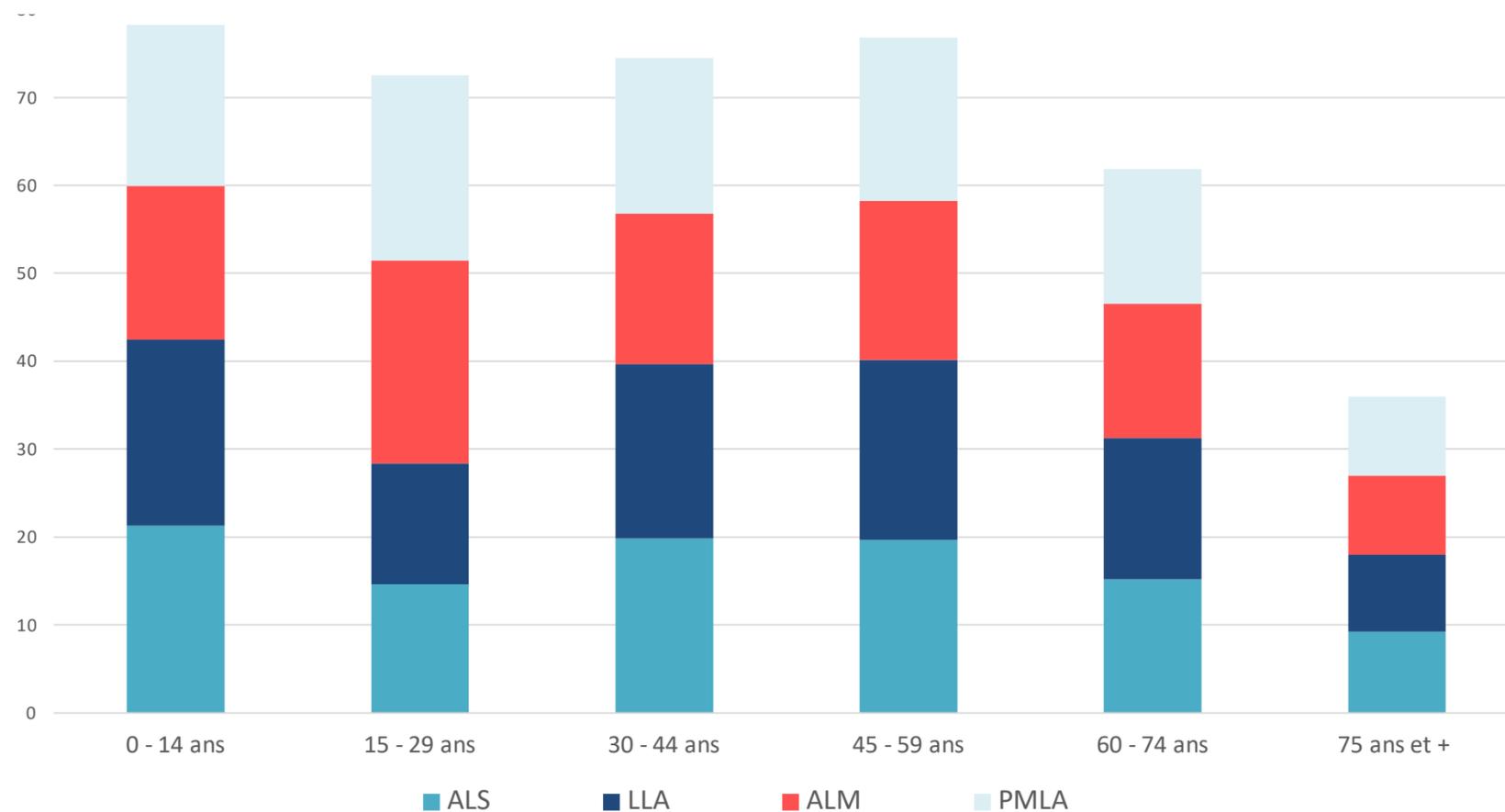
© Aura - Mai 2021
Source : INSEE, RP, population municipale 2013 et 2018 (exploitation principale).

Loire Layon Aubance :

4 polarités : Brissac-Quincé, Thouarcé, Chalonnes-sur-Loire, Saint-George-sur-Loire

Démographie

La répartition de la population par tranches d'âge



- **Un vieillissement généralisé** : une part des 60 ans et + équivalente dans les 3 territoires

(une part de 15,35 % pour les 60-74 ans et une part de 8,97 % pour les 75 ans et + sur le PMLA)

- **Une jeunesse (15-29 ans) concentrée** sur Angers Loire Métropole (étudiants)

Les actifs

- **CSP les plus représentées :**

ALM : professions intermédiaires et employés

LLA : professions intermédiaires et employés

ALS : employés et ouvriers

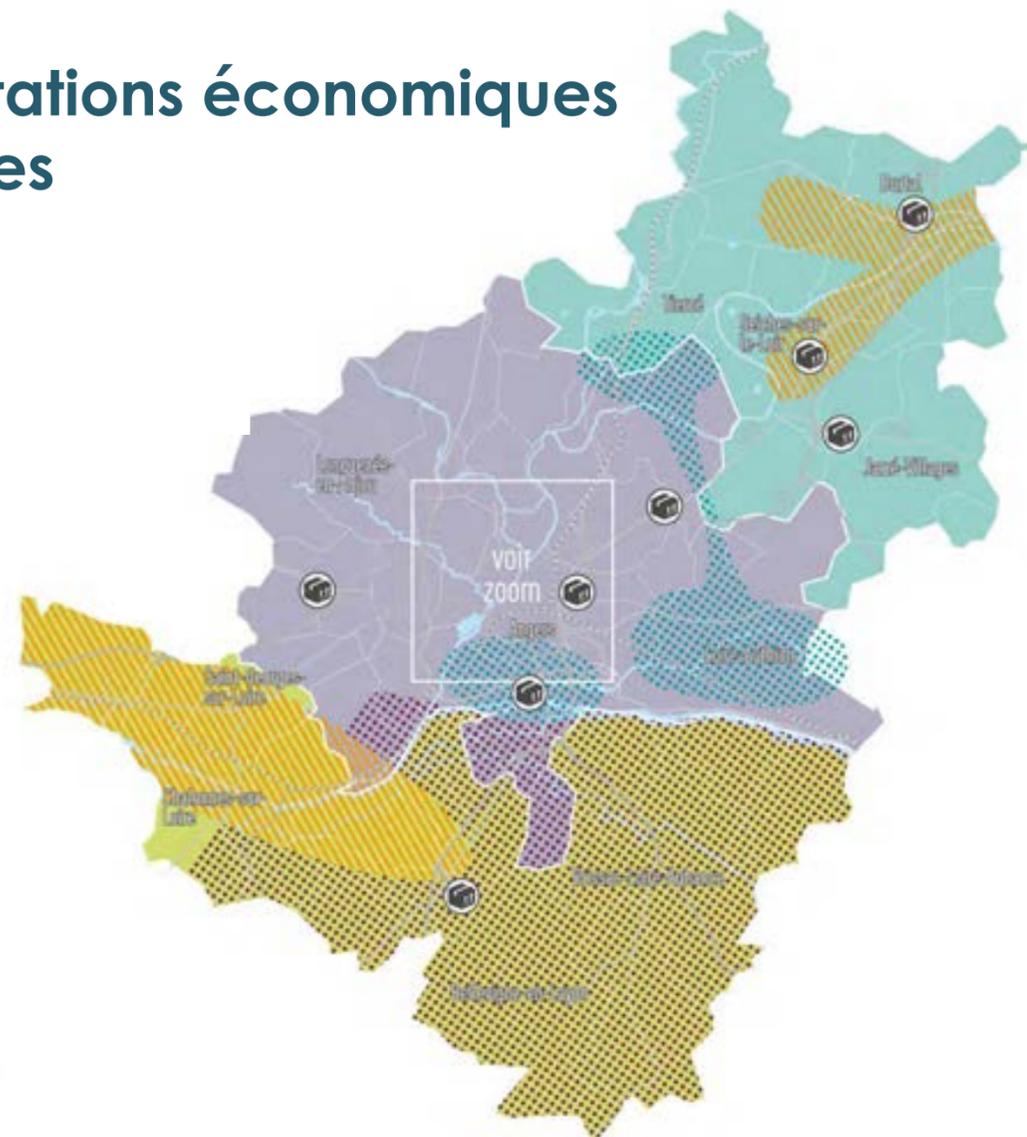
- **Les spécificités :**

ALM : une part des cadres plus importante

LLA et ALS : le poids des agriculteurs exploitants

Economie

Les orientations économiques principales



-  Economie agri-alimentaire
-  Economie industrielle
-  Economie résidentielle et touristique

Les filières stratégiques

- 3 filières stratégiques communes : le végétal, la logistique, la sous-traitance industrielle
- 3 filières propres à ALM : le numérique, la santé et silver économie, le domaine banque et assurances
- 1 secteur à potentiel commun : le tourisme

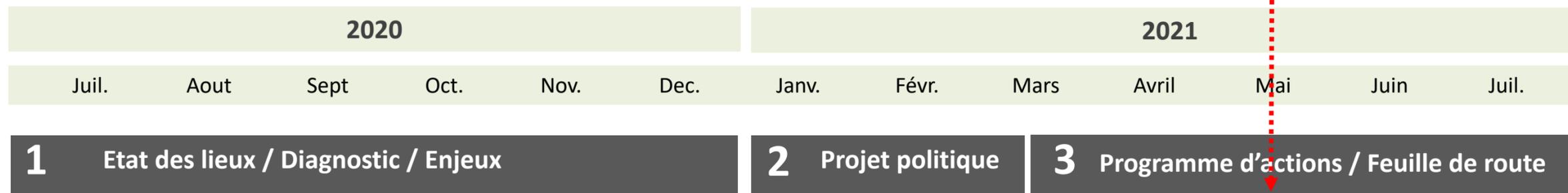


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE

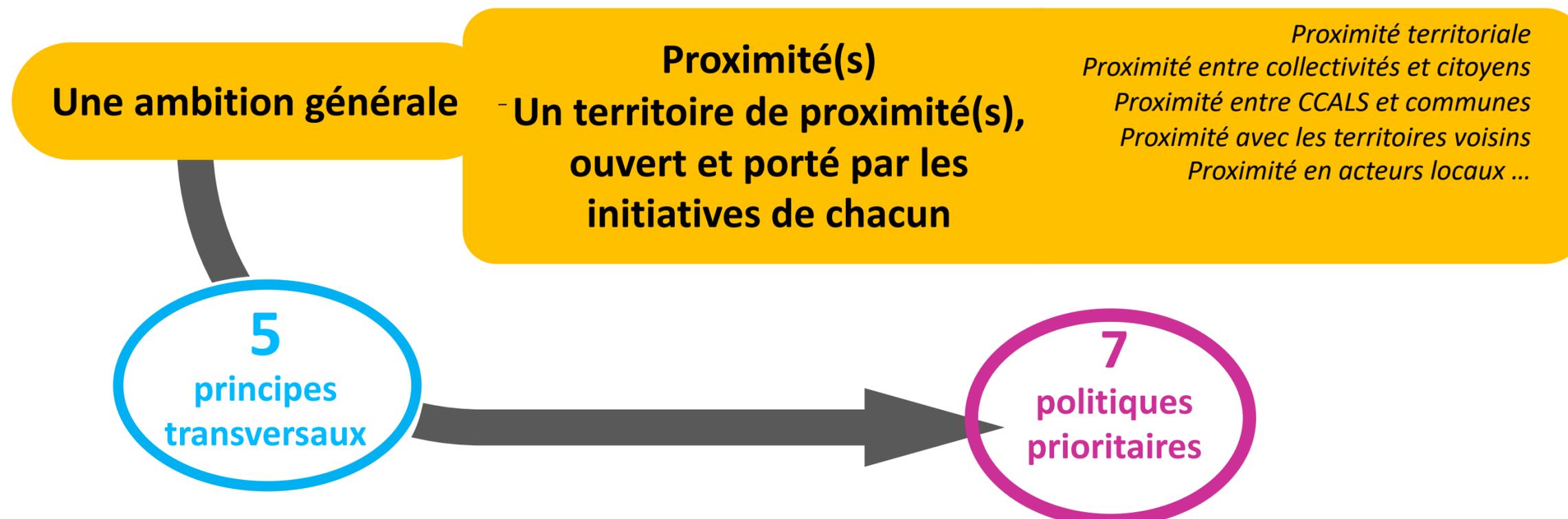
27 873 HABITANTS

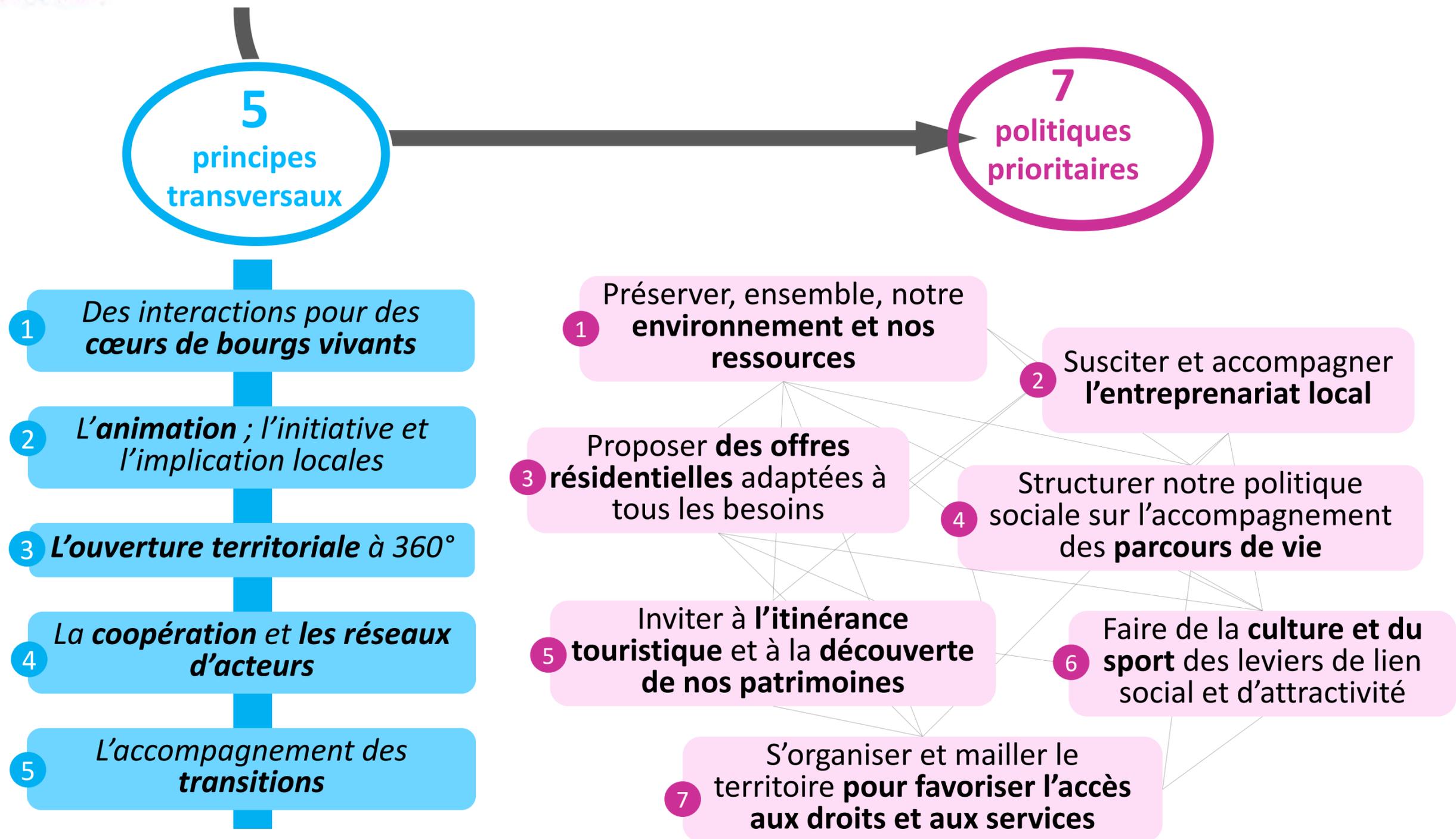


Un projet de territoire en cours de définition,



Le projet politique,







Action sociale



Développement économique

Aménagement numérique

Aire d'accueil des gens du voyage

GEMAPI
Déchets

Protection et mise en valeur de l'environnement

Eau / Assainissement

Aménagement de l'espace

Equipements touristiques et de loisirs

Actions culturelles, bibliothèques du territoire en réseau et piscine de Durtal

Enfance- Jeunesse



Budget global : 42 M€*

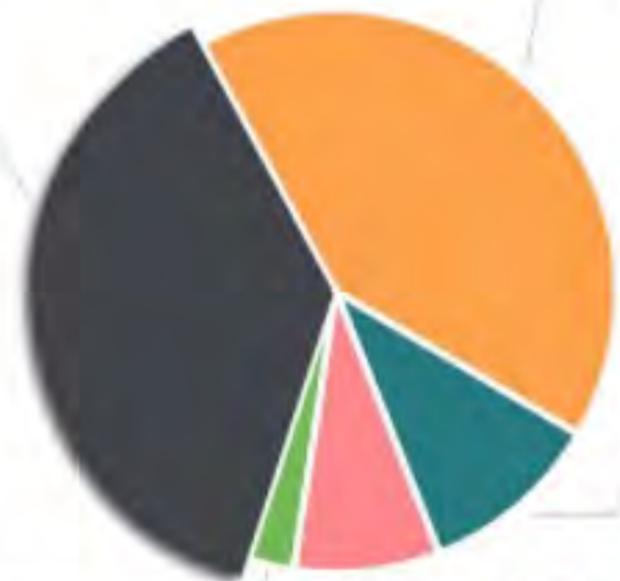
Fonctionnement et investissement
Budgets : général, assainissement et économique

15,71 M€

POLITIQUES PUBLIQUES

Développement économique :	4,06 M€
Assainissement collectif :	3,84 M€
Petite enfance :	2,24 M€
Enfance jeunesse :	2,03 M€
Aménagement :	2,04 M€
Culture :	0,71 M€
Tourisme :	0,34 M€
Actions sociales :	0,33 M€
Assainissement non collectif :	0,07 M€
Environnement :	0,05 M€

1,10 M€
Dette



3,56 M€
Autres dépenses liées aux politiques publiques

17,5 M€
Opérations comptables
(amortissements et excédents reportés)

4,45 M€
Versement aux communes et autres établissements
(syndicats, SDIS, fonds de concours, contributions...)

**hors dépenses imprévues et redevance ordures ménagères*

Ressources humaines,

-> Au 1^{er} janvier 2021,

Postes permanents	140
Dont fonctionnaires	102
Dont non titulaires	38
Postes non permanents	42

La gouvernance, réinterrogée dans le cadre du projet de Territoire

Prospective financière

Programme d'actions

Pacte de gouvernance ?

Pacte financier et fiscal ?



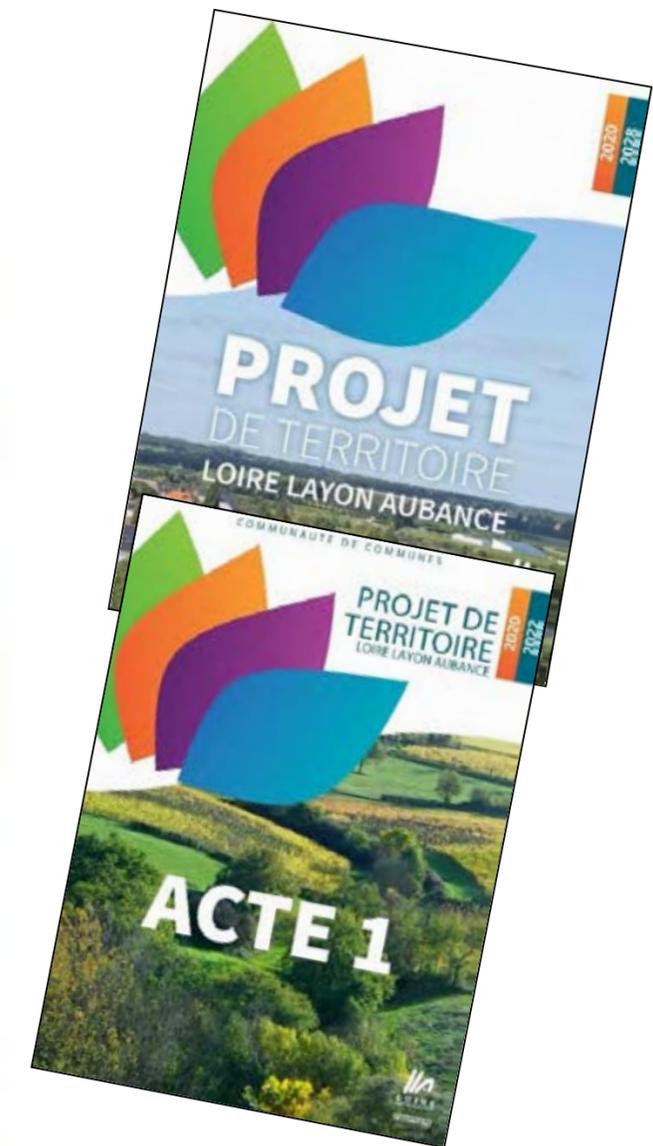
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIRE LAYON AUBANCE

56 389 HABITANTS



LOIRE
LAYON AUBANCE

**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**



▶ Les compétences

Partenariats



Aménagement du territoire

Pôle Métropolitain Loire Angers / Anjou Numérique



Logement et cadre de vie

OPAH
PLH



Développement économique

Alter Eco/Angers Technopole/MLA/Alise/Initiatives Emplois



Développement touristique

Office de Tourisme/Musée de la Vigne et du Vin



Accueil des gens du voyage

Partenariats



Action sociale (petite enfance, CLIC, Maison de la Santé, CTG, CEJ)



Sport (équipements d'intérêt communautaire, natation scolaire, sport de haut niveau)



Culture (lecture publique, soutien aux écoles de musique, programmation culturelle)

Villages en Scène/Village d'Artistes, écoles de musique



Environnement

PCAET/Alter énergie/Energies Renouvelables Citoyennes en Loire Layon. Aubance



Collecte et traitement des déchets

SMITOM Sud Saumurois

Partenariats



GEMAPI

Syndicats de rivières/Etablissement Public Loire



Assainissement



Eau potable

Syndicat d'eau de l'Anjou



Voirie

EN COURS D'ÉLABORATION

Charte de Gouvernance

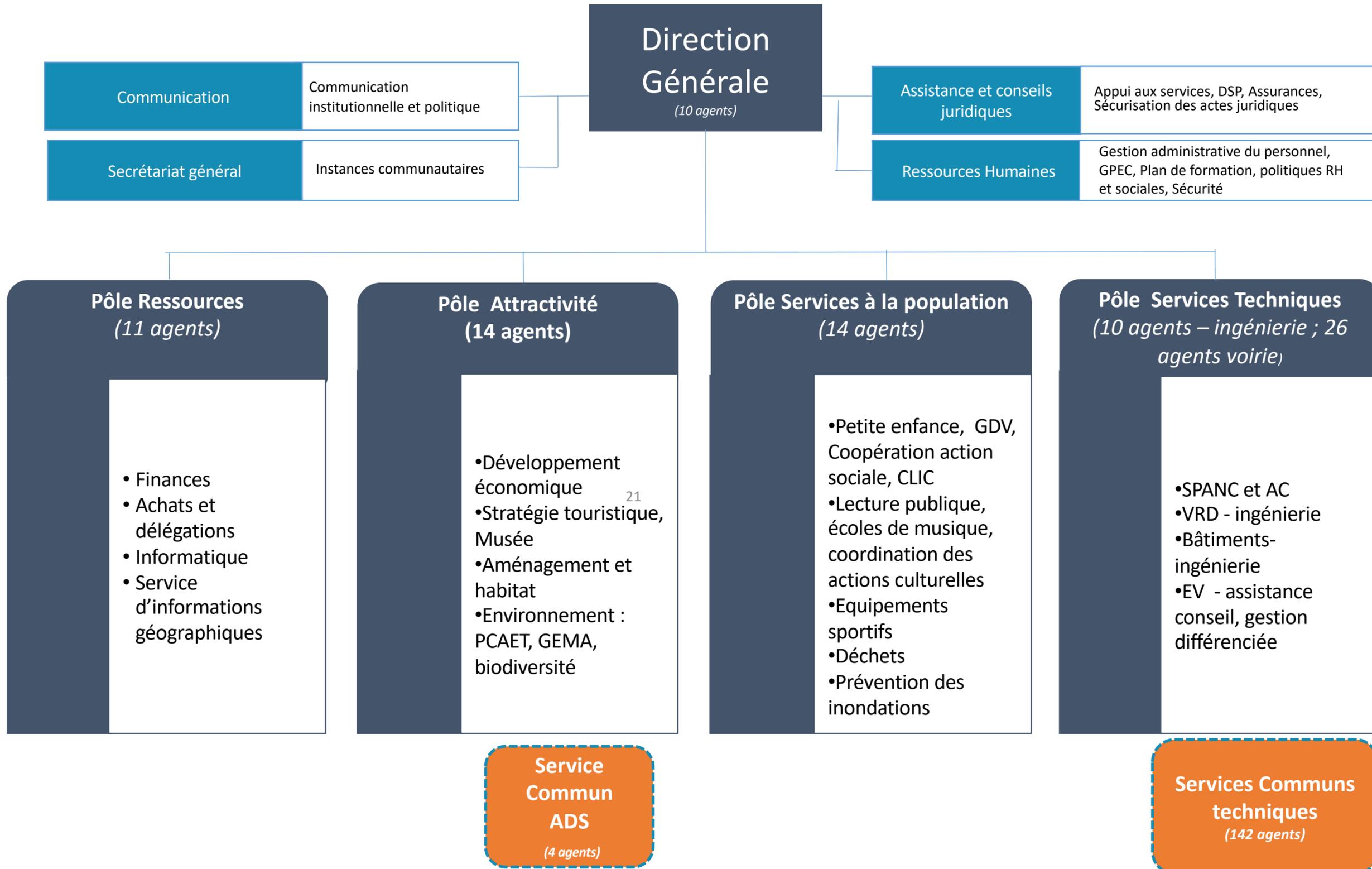
Pacte Fiscal et Financier

Schéma de mutualisation



L'organisation

205 collaborateurs



▶ Le budget

En k€	Fonctionnement	Investissement
Principal	32 103	20 203
Economie	967	3 061
Lotissement	15 518	16 193
Assainissement	5 774	9 682
Déchets	3 835	987

Quelques indicateurs sur le budget principal pour 2021 :

- Coefficient d'Intégration fiscale : ²² 0,58
- Taux d'épargne brut : 13,13 %
- Capacité de désendettement : 3,9 ans
- Dépense par habitant : 391 €
- Recettes par habitant : 420 €
- Effort d'équipement par habitant : 265 €



COMMUNAUTÉ URBAINE
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

299 476 HABITANTS



ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT 18 MAI 2021

LE TERRITOIRE

667 km²

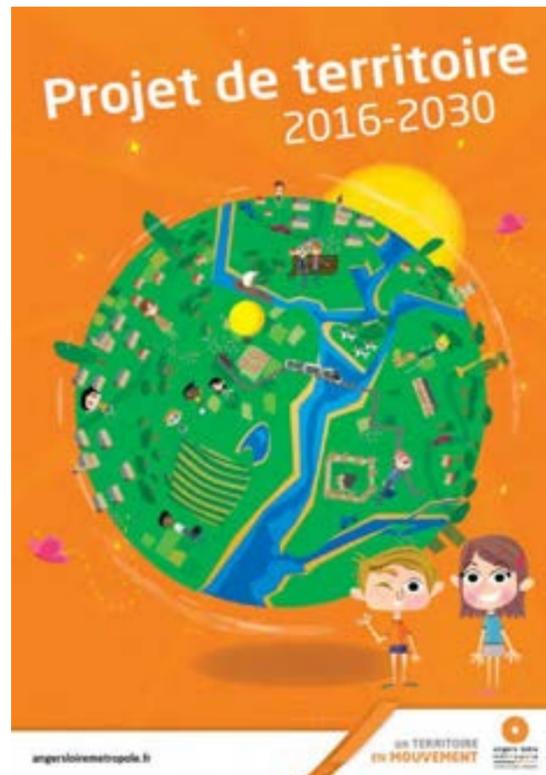
29 communes
dont 5 de + 10 000 hab.

299 476 habitants
+0,8 % par an

2^e métropole
des Pays de la Loire



LE PROJET DE TERRITOIRE



Adopté en 2016, ce **document de référence commun** définit et décline nos **5 ambitions pour le territoire jusqu'en 2030** :

1. **Promouvoir la formation, la recherche, l'innovation et l'esprit d'entreprendre**, pour un territoire dynamique et innovant
2. **Valoriser le cadre de vie** exceptionnel du territoire angevin, pour un territoire harmonieux
3. **Repenser les formes d'accès à l'habitat, aux services et aux équipements**, pour un territoire équilibré et diversifié
4. **Fonder le vivre-ensemble** sur la citoyenneté et le lien social, pour un territoire humaniste et solidaire
5. **Renforcer l'attractivité du territoire** angevin, pour un territoire rayonnant

LES GRANDS PROJETS

2^e ligne de tramway (B & C)

70 000 m² de bureaux Cours St-Laud

Angers Territoire Intelligent

Assises de la Transition Ecologique

Projet alimentaire territorial

Plan vélo



LES COMPÉTENCES



Eau & Assainissement



Environnement & Déchets



Transports



Habitat, urbanisme & Politique de la Ville



Voirie



Développement économique



Énergies



Enseignement, Formation & Recherche



Tourisme



Gens du Voyage

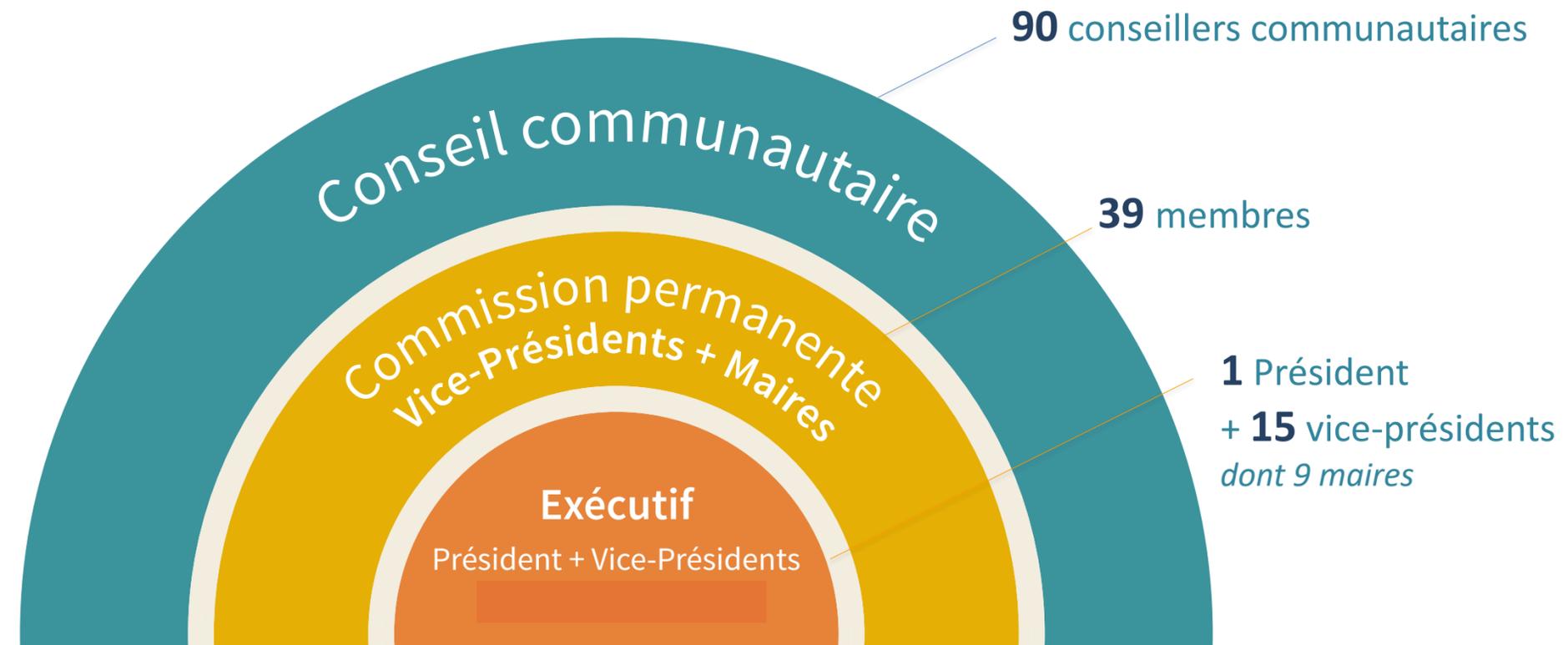


Création et extension
des cimetières



Equipements culturels et
sportifs d'intérêt communautaire

LES INSTANCES



4 Commissions thématiques

Aménagement et développement du territoire / Transition écologique / Développement économique, enseignement supérieur et recherche / Solidarités et projet de territoire
+ 1 commission des finances (intégrée à la commission permanente)

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Approuvé à l'unanimité des communes en février 2021, **ce pacte réaffirme les valeurs fondatrices et les principes d'actions** partagés de notre intercommunalité.

- **Nos valeurs fondatrices** : solidarité, équité , respect de l'identité communale, responsabilité dans l'usage des deniers publics.
- **Nos principes d'action fédérateurs** : association des communes, subsidiarité, coopération, dialogue permanent.

Il définit aussi

- **Nos modalités de gouvernance**, fondées sur l'ouverture et le partage, à travers le rôle des instances de décision de la Communauté urbaine et les dispositifs mis en œuvre permettant de favoriser l'appropriation des politiques publiques
- **Nos modalités d'association de la population** à la conception ou à la mise en œuvre de nos politiques publiques : la démocratie participative, le Conseil de développement Loire Angers.

LES RESSOURCES HUMAINES



728 agents ALM

**645 agents mutualisés
Ville d'Angers / ALM**



LE BUDGET [2021]

FONCTIONNEMENT **252,5 M€** **204,9 M€** INVESTISSEMENT

La part de la transition écologique

60 % des dépenses

soit 267 M€, investissement et fonctionnement confondus

72 % des dépenses d'investissement

soit 147 M€ des 204,9 M€ d'investissement

Tramway **93,6 M€**
Sur les 97,4 M€ de l'enveloppe transports

Budget principal **29,1 M€**

Eau et assainissement **16,3 M€** Sur les 20,4 M€ de l'enveloppe cycle de l'eau

Déchets **5 M€**

Réseaux de chaleur **3 M€**

Principaux investissements du budget principal

Voirie et eau pluviale **16,4 M€**

Territoire Intelligent **12,7 M€**

dont...

Eclairage public **6,6 M€**

Enfouissement de réseau **1 M€**

Régulation des feux tricolores **0,4 M€**

ZAC d'intérêt communautaire **11,9 M€**

Constructions scolaires **6,8 M€**

Renouvellement urbain **4,7 M€**

Plan Vélo **1,5 M€**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ANJOU LOIR ET SARTHE

27 873 HABITANTS

COMMUNAUTÉ URBAINE
ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

299 476 HABITANTS



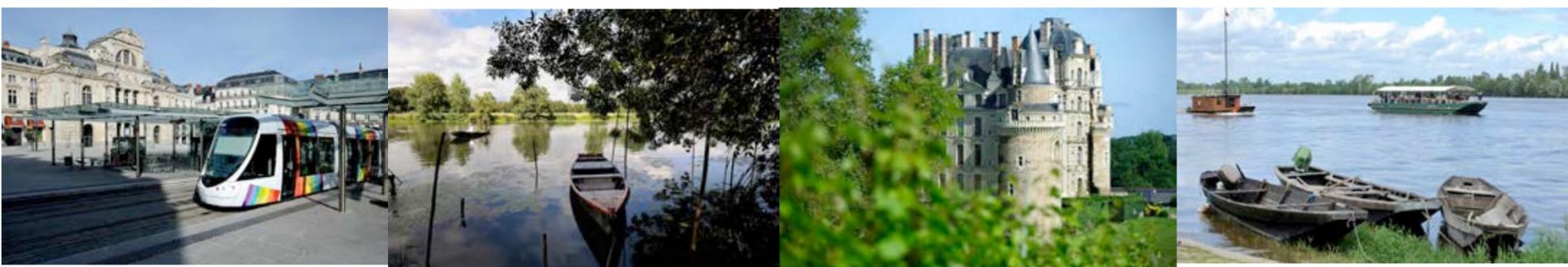
POLE METROPOLITAIN
LOIRE ANGERS

383 738 HABITANTS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIRE LAYON AUBANCE

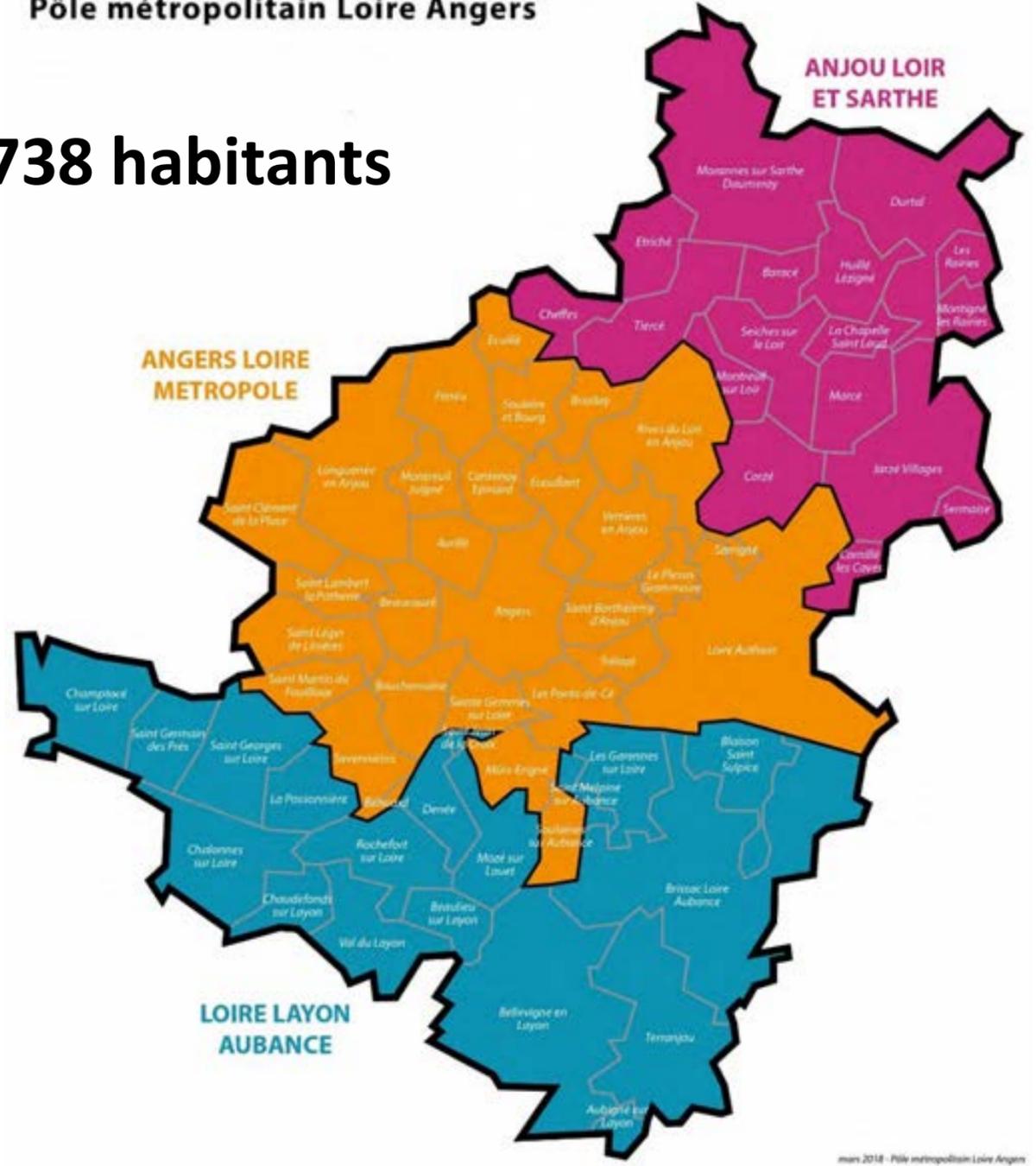
56 389 HABITANTS

Pôle métropolitain Loire Angers



Pôle métropolitain Loire Angers

383 738 habitants



Espace de dialogue, de projet, de coopération et d'articulation des politiques publiques



Forme juridique : Syndicat mixte composé uniquement des trois intercommunalités



Ni une nouvelle strate, ni un échelon administratif supplémentaire mais un instrument de coopération souple



Fruit d'une collaboration évolutive, périmètre actuel arrêté en 2017 à la suite de la recomposition territoriale (fusion de nombreuses communautés de communes)

La gouvernance du Pôle métropolitain



Angers Loire Métropole

Loire Layon Aubance

Anjou Loir et Sarthe

Comité syndical 39 membres

(19 ALM - 12 Loire Layon Aubance - 8 Anjou Loir et Sarthe)

Bureau – 13 membres

(1 Président, 4 vice-présidents, 8 membres)

Commission Aménagement/Environnement Environnement

Commission d'Appels d'offres

Comité de pilotage Plan
Climat Air Energie Territorial

Comité de pilotage SCoT

Comité de
programmation LEADER

SCoT LOIRE ANGERS

(Approbation 2023)

LEADER



**PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL**

(Approuvé fin 2020)

**ÉTUDES, ANIMATION, COORDINATION,
COMMUNICATION ET CONTRACTUALISATION
D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN**

AUTOUR DES AXES STRATÉGIQUES SUIVANTS :

- *Développement économique, touristique et commercial, emploi / insertion,*
- *Habitat et offre résidentielle,*
- *Transports / mobilité,*
- *Services de proximité,*
- *Foncier.*

- Communication du Pôle Métropolitain Loire Angers.
- Portage administratif du Conseil de développement, instance de concertation commune aux trois EPCI.



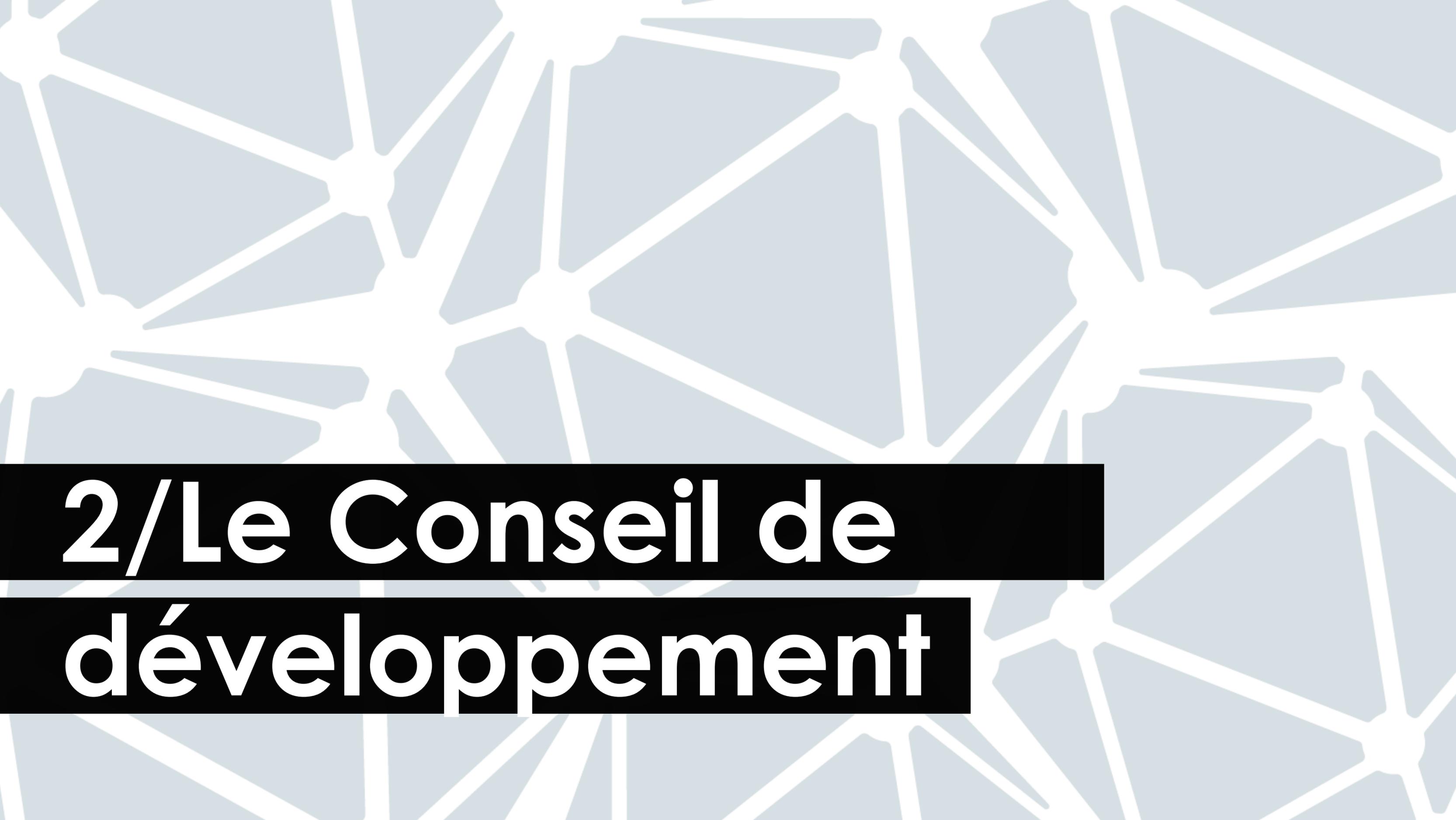
Organisation - Budget

Moyens humains et techniques

- Une équipe de 4 personnes**
 - Un directeur,
 - Un responsable aménagement/environnement
 - Une chargée d'animation LEADER et financements Transition Ecologique
 - Une assistante
- Bureaux et salles de réunions**
 - Dans les locaux d'Angers Loire Métropole, 83 rue du Mail à Angers

Budget

- Participation des EPCI d'1,70 € / habitant.
- Budget de 1,4 M€.



2/Le Conseil de

développement

Contexte

2002

Création du
Conseil de
développement
d'Angers
Agglomération

2018

Evolution en une
instance de
concertation
unique pour ALM,
ALS et LLA

2021

Installation du
nouveau Conseil
de
développement
Loire Angers

Une volonté
politique **d'associer
les acteurs socio-
économiques du
territoire** pour
confronter leurs
points de vue et
**alimenter la
réflexion des élus**
pour l'élaboration
**des politiques
publiques.**

Objectif

- **Un espace de dialogue apaisé entre personnes d'horizons divers**
- **Un outil d'aide à la décision des élus communautaires**
- **Un moyen de favoriser l'émergence de projets citoyens**



Composition

90 Organisations

30 Personnes physiques

24% de nouvelles organisations

50% de nouveaux représentants

76% de nouveaux membres "Personnes physiques"

194 Personnes réunies au sein du Conseil



Composition

- **Des organisations représentatives du tissu socio-économique local :**

Economie et insertion

Solidarité et santé

Enseignement, culture et sport

Environnement et cadre de vie

Syndicats de salariés

- **Des citoyens investis dans la vie de leur territoire**

- **Des Membres de droit : les anciens
Présidents du Conseil de
développement**

Créer un dialogue permanent entre des d'acteurs locaux et citoyens d'horizons sociaux et économiques divers

Fonctionnement

Des sujets de travail :

- À la demande des élus, selon les enjeux d'actualité sur le territoire : **les saisines**
 - *La participation citoyenne à l'échelle des EPCI (LLA)*
 - *Les nouveaux modes d'habiter pour répondre aux besoins de logements et au besoin de préserver les espaces naturels et agricoles de l'urbanisation (PMLA)*
 -
 -
- Selon les préoccupations des membres : **les auto-saisines**



Fonctionnement

Des moyens

- Des temps d'échanges avec les élus et les services
- Des ressources documentaires mises à disposition
- Une équipe technique et des locaux
- Un budget dédié



Fonctionnement

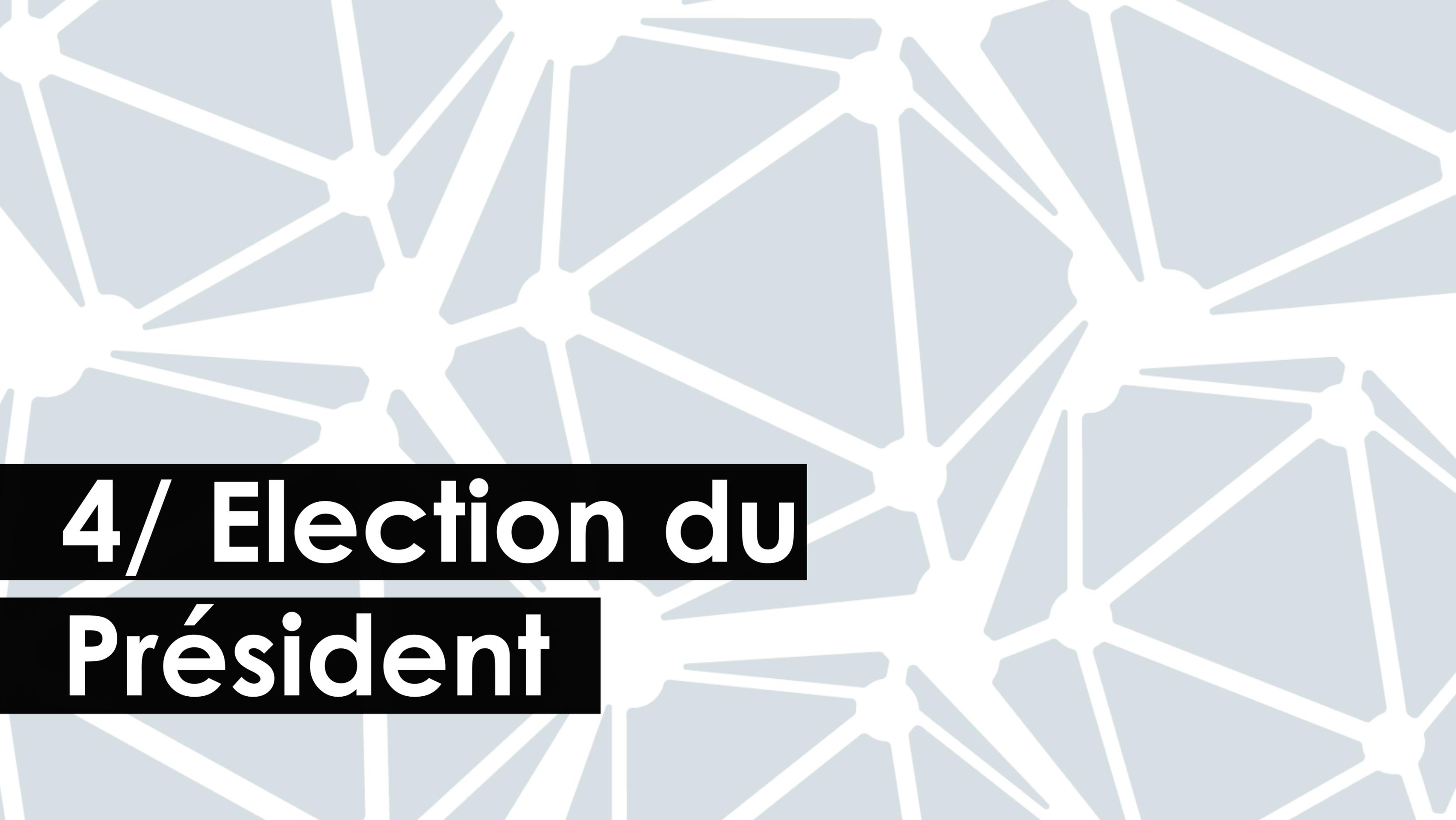
Des engagements

- Un Conseil indépendant et libre dans son organisation
- Une confiance mutuelle entre élus et membres du Conseil
- Une prise en compte par les élus des propositions émises



The background features a repeating pattern of light blue and white geometric shapes, resembling a stylized honeycomb or a network of interconnected lines. The shapes are irregular polygons, with some being triangles and others more complex polygons. The white lines form a network that separates the light blue areas.

3 / Questions



4/ Election du

Président

Candidatures

- **Jean-François CAILLAT**
- **Alain MORVAN**



Résultats

Nombre de votants inscrits : 122

Nombre de suffrages exprimés : 103 (84%)

Jean-François CAILLAT : 95 (92%)

Alain MORVAN : 8 (8%)

Votes blancs : 0

Président élu : Jean-François CAILLAT



The background features a repeating pattern of light blue and white geometric shapes, resembling a stylized floral or cellular structure. The shapes are interconnected, forming a complex, organic-looking lattice.

4/Calendrier



25 mai au 18 juin

Les rdv du Conseil de développement

28 juin

Assemblée Générale du Conseil de développement

Septembre

Assemblée de lancement du programme d'activités 2021/2022



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
loire angers

conseil-dev-loire.angers.fr



@AngersCD



@AngersCD